

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 18 septembre 2025**

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit septembre
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
10 septembre 2025

Etaient présents : Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - Alain BRIAND - DANET Céline - CASCALES Rodolphe -
DUBREUIL Joëlle - BARRANGER Carole - Jean-Marie MORLET - RISPINCELLE Josiane - Bruno MERLIN -
ZOETEMELK Danièle - SALAMONE Célestin

Absents représentés : Lydie ZITOUNI par BARRANGER Carole - Philippe LEFRANÇOIS par Dany ZOETEMELK

Absents excusés : Bérangère LONGUET - Jean-Luc SCANZAROLI

Secrétaire de séance : Jean-Marie MORLET

**2025-22 Question diverse - Retrait des communes de Précý sur Marne, Claye-Souilly, Messy,
Dammartin sur Tigeaux et fin de compétences du SMITT**

Vu le compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SMITT en date du 15 septembre 2025,
Vu la demande de retrait du Syndicat Intercommunal de téléalarme et de télésurveillance des communes de Précý sur
Marne, Claye-Souilly, Messy et Dammartin sur Tigeaux,
Vu la fin de compétence du SMITT et la dissolution du syndicat en début d'année 2026,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le retrait des communes de Précý sur Marne, Claye Souilly, Messy et Dammartin sur Tigeaux et la
fin de compétence du Syndicat Intercommunal de téléalarme et de télésurveillance.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (13)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Fait à Germigny l'Évêque, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

